

MAIRIE
33820 SAINT AUBIN DE BLAYE

Envoyé en préfecture le 29/01/2025
Reçu en préfecture le 29/01/2025
Publié le
ID : 033-213303746-20250123-202504HEUREHOST-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2025-04

Nombre de conseillers
en exercice : **12**
présents : **9**
votants : **11**

OBJET :
AGENT – HEURES COMPLEMENTAIRES

Date de convocation du Conseil : **14 janvier 2025**
Affichée le : **14 janvier 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le **23 janvier 2025**.

le Conseil Municipal de la commune de **SAINT AUBIN DE BLAYE** dûment convoqué, s'est réuni à la mairie,

sous la présidence de **Mr Arnaud OVIDE**.

Présents : Mmes BARRERO Annette, BERNARD Magali, MEYNARD Amélie.
Mrs ATTAL Frédéric, BERNARD Dominique, DUBERGEY Jacques, HALLER Lionel,
OVIDE Arnaud, POTY Michel.

Mme HALLER Sandrine donne pouvoir à M. HALLER Lionel.
M. REREAU Damien donne pouvoir à M. OVIDE Arnaud

Absente : Mme TYBULE Marie-José.

M. Le Maire explique au Conseil Municipal que par suite d'absences exceptionnelles de Mme LOUMPRE en octobre 2024 & décembre 2024, elle a dû être remplacée par Mme HOSTEIN, afin d'assumer la continuité du service au sein de la cantine ; cela a engendré des heures complémentaires pour Mme Delphine HOSTEIN, soit 10,25 heures.

Après délibération, le conseil Municipal décide, à l'unanimité de la majorité de ses membres présents ou représentés, de payer les 10,25 heures, d'heures complémentaires sur le salaire du mois de février 2025 à Mme Delphine HOSTEIN.

Le Conseil Municipal informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.

Pour copie conforme
Le **23 janvier 2025**

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu
de la réception en Sous-Préfecture le :

Le secrétaire de séance
Michel POTY

Le Maire
Arnaud OVIDE

